

APPEL A CANDIDATURE

Cher(e) adhérent(e),

Le mandat des membres du Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales arrive à expiration fin décembre 2021. En raison de la crise sanitaire, les élections n'ont pas pu avoir lieu l'année dernière et les membres du conseil d'administration ont prolongé leur mandat cette année.

Des élections auront lieu le 22 novembre 2021 à Blois afin de désigner les prochains membres de ce Conseil élus pour trois ans (de janvier 2022 à décembre 2024).

Modalités : Les adhérents pourront présenter leur candidature au secrétariat du COS, à l'aide du formulaire joint et d'une photo d'identité (*ce document est disponible également sur le site Internet du COS*).

Vous trouverez ci-joint la présentation du Conseil d'administration.

Date limite de dépôt des candidatures : le vendredi 15 octobre 2021.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) adhérent(e), l'expression de mes salutations distinguées.

LA PRESIDENTE



PATRICIA BERTRAND

Photo
d'identité

**ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
DE L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE DE LOIR-ET-CHER**

DEPOT DE CANDIDATURE

Je soussigné(e)

Direction / Service

Numéro de poste

- dépose sa candidature aux élections du Conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales,
- m'engage à participer à la tenue du bureau de vote et/ou au dépouillement des bulletins de vote le jour des élections,
- déclare avoir pris connaissance du descriptif relatif au Conseil d'Administration,
- certifie être à jour de ma cotisation 2021.

Si je suis élu (e), je m'engage à :

1. Participer aux réunions (minimum une par mois) entre 12 h 00 et 14 h 00, *(une réunion mensuelle prise en charge par la DRH)*
2. Participer à l'organisation des prestations,
3. Être responsable de car pour les sorties organisées lorsque je m'y suis inscrit(e),
4. Remplacer les secrétaires en cas d'absence entre 12 h 00 et 14 h 00, sur le temps personnel,
5. Faire preuve de discrétion et de disponibilité.

Fait à, le 2021

Signature :